

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 12 décembre 2011, à 20 heures, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes, dûment convoquée par signification et par voie d'avis public publié dans le journal *La Relève*, édition du 30 novembre 2011 et affiché dans le hall de l'hôtel de ville le 1^{er} décembre 2011, conformément à la Loi.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : Monsieur Sébastien Roy, *directeur général*
M^{me} Denise Beauchemin, *directrice des Finances & trésorière*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques & greffier.*

MOMENT DE RÉFLEXION

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

Présentation du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 par monsieur le maire Martin Damphousse

Monsieur le maire fait la présentation du budget 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 au moyen d'une projection *power point*.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Possibilité que la Ville de Varennes soit desservie en service policier de façon plus économique
- Hausse des quotes-parts du Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes et de la Régie intermunicipale de la Gare.

Fin de la première période de questions.

2011-417 Adoption du budget 2012 / Ville de Varennes

Considérant que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière ;

Considérant que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

En conséquence, il est proposé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le budget pour l'année 2012, prévoyant des dépenses au montant de 31 828 222 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récépissé.

Adoptée.

2011-418 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

Considérant que le programme triennal d'immobilisations doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisations;

Considérant que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014 totalisant une somme de 39 811 000 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récépissé.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires.

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 20 h 30.

Le Maire,

*Le directeur des Services Juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA